

(Mars 2011)

Les valeurs mises de l'avant par les Girl Guides du Canada (GGC) sont énoncées dans la Promesse et la Loi, et appuyées solidement par le Code de conduite. Puisque vous faites partie de la communauté quide, vous - filles membres et parents/tuteurs, membres adultes, bénévoles et employés – avez le droit de bénéficier d'un environnement respectueux, sécuritaire et positif. Ce droit s'accompagne de la responsabilité d'assurer que l'expérience soit respectueuse, sécuritaire et positive pour toutes les personnes qui sont impliquées dans le mouvement guide.

## Chaque personne impliquée dans les GGC a des rôles et des responsabilités à assumer relativement au Code de conduite :

- Respecter les principes du Code de conduite et être personnellement responsable de vos actions et de vos comportements.
- Vous tenir responsables les unes les autres de vos actions et de vos comportements.
- Communiquer de façon ouverte, claire et respectueuse pour résoudre les problèmes.
- Prendre des mesures promptes et raisonnables pour régler les problèmes en temps opportun afin d'éviter une escalade inutile, et demander de l'aide au besoin.
- Être un modèle pour les autres, particulièrement pour nos filles membres/filles/pupilles.

### Les GGC s'attendent à ce que les membres adultes travaillant auprès des filles :

- présentent et expliquent le Code de conduite aux filles de leur unité et s'entendent avec elles sur son application à leur unité;
- s'informent sur les politiques et les méthodes des GGC:
- expliquent aux bénévoles non membres et aux parents/tuteurs les politiques et les méthodes pertinentes à leur interaction avec les GGC;
- communiquent régulièrement et de façon significative avec les parents/tuteurs;
- appliquent des règles de comportement uniformes pour toutes les filles.

# Les GGC s'attendent à ce que les parents/tuteurs :

- encouragent et aident leur fille/pupille à respecter le Code de conduite;
- s'assurent que tout autre parent/tuteur de leur fille/pupille connaisse le Code de conduite et la responsabilité qui lui incombe de le respecter dans ses interactions avec les GGC;
- soutiennent les efforts des GGC et de ses membres adultes pour maintenir un environnement où tout le monde aime le guidisme;
- communiquent régulièrement et de facon significative avec les responsables de l'unité de leur fille/pupille.

# Les GGC s'attendent à ce que les filles membres :

participent à la programmation avec leur responsable d'unité en vue de connaître le Code de conduite et nos règles de comportement.

On peut obtenir la politique sur le Code de conduite en s'adressant à un membre adulte ou à un bureau provincial. Les membres adultes et les employés peuvent accéder aux politiques liées au Code de conduite au moyen de la Zone des membres.